

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AVRIL 2023**

PRESENTS :

MM. ROLLAND Alexis, AMIEZ Hugo, BLANC Loïc, BRIQUET Dominique, JACQUINOT Gillian.

ABSENTS REPRESENTES :

M. TRINQUET Yannick (pouvoir donné à BRIQUET Dominique)

ABSENTS :

M. BURLET Jérôme.

M. TRINQUET Yannick suit la séance par visioconférence.

I. Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Il a été procédé à la nomination de M. AMIEZ Hugo en qualité de secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance précédente du Conseil municipal est approuvé.

Monsieur Yannick TRINQUET souhaite que sa présence par visioconférence soit mentionnée dans le procès-verbal des séances du Conseil municipal même si en l'état de la Loi il ne peut être considéré comme présent.

3. Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Premier Adjoint

néant

II. Finances

1. Tarifs du service public des remontées mécaniques hiver 2023/2024

En l'absence de Loïc BLANC

Sont présentés en annexe les tarifs du service public des remontées mécaniques pour l'hiver 2023/2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales

Vu l'article L. 3114-6 du Code de la commande publique

Vu l'article L. 1221-5 du Code des transports

Vu la circulaire préfectorale du 05 juillet 2022 de Monsieur le Préfet de la Savoie relative au régime juridique des tarifs des remontées mécaniques

Vu la convention de délégation de service public « remontées mécaniques et équipements touristiques de la station de Pralognan-la-Vanoise » conclue entre la commune et la SAS Pralognan Labellemontagne le 28 octobre 2005 notamment son article 17

Vu la convention de cession de la convention de délégation de service public susmentionnée conclue entre la SAS Pralognan Labellemontagne et la SAEM SOGESPRAL le 16 août 2016

Vu l'avenant de scission du périmètre de la délégation de service public entre la commune et la SAEM SOGESPRAL conclu le 13 novembre 2017

Vu la proposition tarifaire présentée par la SOGESPRAL, SAEM délégataire,

APPROUVE les tarifs publics des remontées mécaniques pour l'hiver 2023/2024.

III. Divers

1. Conventions avec le Conseil Savoie Mont Blanc dans le cadre du plan de développement de la lecture publique 2022 - 2027

Par délibération 2015 11 93 du 12 novembre, le Conseil municipal avait autorisé Madame le Maire à signer la convention portant soutien à la lecture publique sur le territoire communal pour la durée du plan de développement de la lecture publique soit la période 2015-2020.

Compte tenu de la crise sanitaire, le plan a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2022. La convention est donc arrivée à échéance fin 2022.

Pour continuer à bénéficier des services et des aides financières de la Direction de la lecture publique de Savoie et Haute-Savoie, il est nécessaire de le formaliser à travers la convention socle pour l'accès aux services de la Direction de la lecture publique (DLP).

Cette convention, qui sera conclue pour la durée de validité du plan de développement de la lecture publique soit 2022-2027, détermine les engagements du Conseil Savoie Mont Blanc et de la commune.

Par ailleurs et compte tenu du projet porté par le Conseil municipal de rénover le mobilier de la bibliothèque municipale (budget estimé à environ 20 000 € TTC), il est également nécessaire de signer une convention de projets pour l'accès aux aides financières avec le Conseil Savoie Mont Blanc.

Il est rappelé que le projet de renouvellement du mobilier de la bibliothèque municipale permettra d'améliorer l'accueil du public et de mettre en valeur les collections.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu le plan de développement de la lecture publique

Vu le projet de "convention SOCLE"

Vu le projet de "convention de projets"

APPROUVE les projets de convention susvisés

AUTORISE le Premier Adjoint à signer lesdites conventions

APPROUVE le projet d'investissement de renouvellement du mobilier de la bibliothèque municipale

AUTORISE le Premier Adjoint à solliciter toute aide financière pour le renouvellement du mobilier de la bibliothèque municipale.

Monsieur Dominique BRIQUET demande à avoir des compléments d'information sur la bibliothèque municipale (évolution et bilan de fonctionnement). Les éléments seront transmis par mail aux conseillers.

Questions diverses

1. Salle des associations

Monsieur Dominique BRIQUET souhaiterait connaître le fonctionnement actuel de la salle des associations (règlement, conditions de location etc.). Il précise qu'il serait peut-être nécessaire de revoir les conditions de mise à disposition de cette salle ainsi que son règlement.

2. Cabinet médical

Les élus reviennent sur la réunion de travail entre une partie du Conseil municipal, les médecins de la maison de santé pluridisciplinaire de Bozel et le docteur Mathilde Maigne qui s'est tenue le 25 avril. S'ensuit un échange sur les options à étudier pour maintenir une présence médicale dans le village.

3. Complexe le Cristal

Monsieur Dominique BRIQUET informe l'assemblée qu'une réunion se tiendra le 9 mai avec le directeur de l'Office de Tourisme et le directeur de site d'Aqu-ice pour mettre en place de nouvelles animations au sein du Cristal notamment des soirées à la patinoire olympique.

4. Agriculture

Monsieur Alexis ROLLAND fait état de la demande d'un agriculteur de disposer d'un emplacement pour stocker son fumier.

5. Chapelle du Barioz

Le Conseil municipal valide la proposition de la FACIM et accepte de prendre en charge la réalisation de nouveaux supports de découverte pour la chapelle du Barioz.

Le Premier Adjoint

Alexis ROLLAND

Le secrétaire de séance

Hugo AMIEZ



Annexe tarifs du service public des remontées mécaniques pour l'hiver 2023/2024.

	Adulte		Réduit	
	Tarifs 22 23	Tarifs 23 24	Tarifs 22 23	Tarifs 23 24
4 heures	31,50 €	29,50 €	26,00 €	26,00 €
1 jour	34,50 €	35,00 €	28,50 €	29,00 €
2 jours	60,50 €	64,50 €	49,50 €	53,00 €
3 jours	90,00 €	95,50 €	74,00 €	78,50 €
4 jours	118,50 €	126,00 €	97,50 €	103,00 €
5 jours	146,50 €	156,00 €	120,00 €	127,50 €
6 jours	174,00 €	185,00 €	144,00 €	151,50 €
7 jours	200,50 €	213,00 €	165,00 €	174,50 €
8 jours	227,00 €	241,00 €	186,00 €	197,00 €

Prolongation	24,00 €	24,50 €	19,00 €	19,50 €
Annuel	450,00 €	456,50 €	380,00 €	386,50 €
Pack famille	571,00 €	579,00 €		
Enfant supp. Pack			129,00 €	135,50 €
Ourson 6 jours			49,00 €	51,50 €
Flocon 6 jours			83,50 €	88,00 €

	Tarifs 22 23	Tarifs 23 24
Piéton Adulte Jour	13,00 €	14,00 €
Piéton Réduit Jour	10,00 €	10,50 €
8 Aller-Retour Piéton Adulte	81,50 €	86,50 €
8 Aller-Retour Piéton Réduit	61,00 €	64,50 €
Piéton Annuel	110,00 €	117,00 €
Montée Ski de Rando	10,00 €	10,50 €
Débutant 2 heures	8,40 €	9,00 €
Débutant 1/2 journée	11,50 €	12,00 €
Débutant journée	15,50 €	16,50 €
Scolaire 4 x 3 heures	35,20 €	37,50 €
Scolaire 5 x 3 heures	43,00 €	45,50 €
Scolaire 6 x 3 heures	50,50 €	53,50 €
Scolaire 3 heures supp.	8,40 €	9,00 €

Nordique	Tarifs 22 23	Tarifs 23 24
1/2 journée Adulte	6,70 €	7,00 €
1/2 journée Réduit	5,70 €	6,00 €
1 jour Adulte	8,70 €	9,00 €
1 jour Réduit	7,20 €	7,50 €
2 jours Adulte	16,00 €	17,00 €
2 jours Réduit	13,50 €	14,50 €
3 jours Adulte	22,50 €	24,00 €
3 jours Réduit	19,00 €	20,00 €
4 jours Adulte	29,00 €	31,00 €
4 jours Réduit	24,00 €	25,50 €
5 jours Adulte	34,50 €	36,50 €
5 jours Réduit	29,00 €	30,50 €
6 jours Adulte	39,50 €	42,00 €
6 jours Réduit	33,00 €	35,00 €
Saison Adulte	77,50 €	82,50 €
Saison Réduit	50,50 €	53,50 €
Achat sur site	15,00 €	15,00 €